

	RECOMMANDATION 10 — Le mandat de perquisition	71
	RECOMMANDATION 11 — La façon de disposer des choses saisies	79
	RECOMMANDATION 12 — Le document d’inculpation	80
	RECOMMANDATION 13 — La délivrance des documents visant à assurer la comparution ou l’arrestation ...	82
	RECOMMANDATION 14 — L’audience relative à la mise en liberté provisoire par voie judiciaire	83
	RECOMMANDATION 15 — L’enquête préliminaire	84
	RECOMMANDATION 16 — Les requêtes et demandes préalables au procès	89
	RECOMMANDATION 17 — La conférence préparatoire	90
C.	Le procès proprement dit et l’appel	92
	RECOMMANDATION 18 — Le procès proprement dit	92
	RECOMMANDATION 19 — Le procès des jeunes contrevenants	93
	RECOMMANDATION 20 — L’accès aux pièces	94
	RECOMMANDATION 21 — Les requêtes et demandes présentées pendant et après le procès	96
	RECOMMANDATION 22 — L’appel	97
D.	La couverture par les médias électroniques	98
	RECOMMANDATION 23 — La couverture par les médias électroniques	100
CHAPITRE QUATRE : Sommaire des recommandations		105
ANNEXE : Limitation de l’accès du public et des médias		115